



# **PRIX DE TRANSFERT**

**Dakar - Sénégal**

**15-19 février 2016**

## **2. Méthodes de détermination des prix de transfert**



# Les méthodes de détermination des prix de transfert

- Les méthodes traditionnelles fondées sur les transactions:
  - Méthode du prix comparable sur le marché libre
  - Méthode du coût majoré
  - Méthode du prix de revente
- Les méthodes transactionnelles fondées sur les bénéfices:
  - Méthode transactionnelle de la marge nette
  - Méthode du partage des bénéfices
- Sélection de la méthode la plus appropriée au circonstances du cas d'espèce.



Indicateur de bénéfice brut



Indicateur de bénéfice net



# Les Méthodes de détermination des prix de transfert

Méthode	Elément(s) significatif(s)	Indicateur de comparaison	Cas d'application
Prix comparable sur le marché libre	Produit	Prix	Toutes les transactions portant sur des biens et services ainsi que les transactions financières
Prix de revente	Fonctions	Marge brute	Distributeur n'ajoutant pas de valeur substantielle au produit
Coût majoré	Fonctions	Marge brute	Sous-traitant/façonnier Prestataire de services
Méthode transactionnelle de la marge nette	Fonctions	Marge nette	Entreprises n'ajoutant pas de valeur substantielle au produit
Partage du bénéfice	Fonctions/ Contributions	Résultat net	Transactions fortement intégrées / transactions pour lesquelles chaque partie apporte des actifs incorporels uniques de grande valeur



# LES METHODES TRADITIONNELLES FONDEES SUR LES TRANSACTIONS



# Méthode du prix comparable sur le marché libre

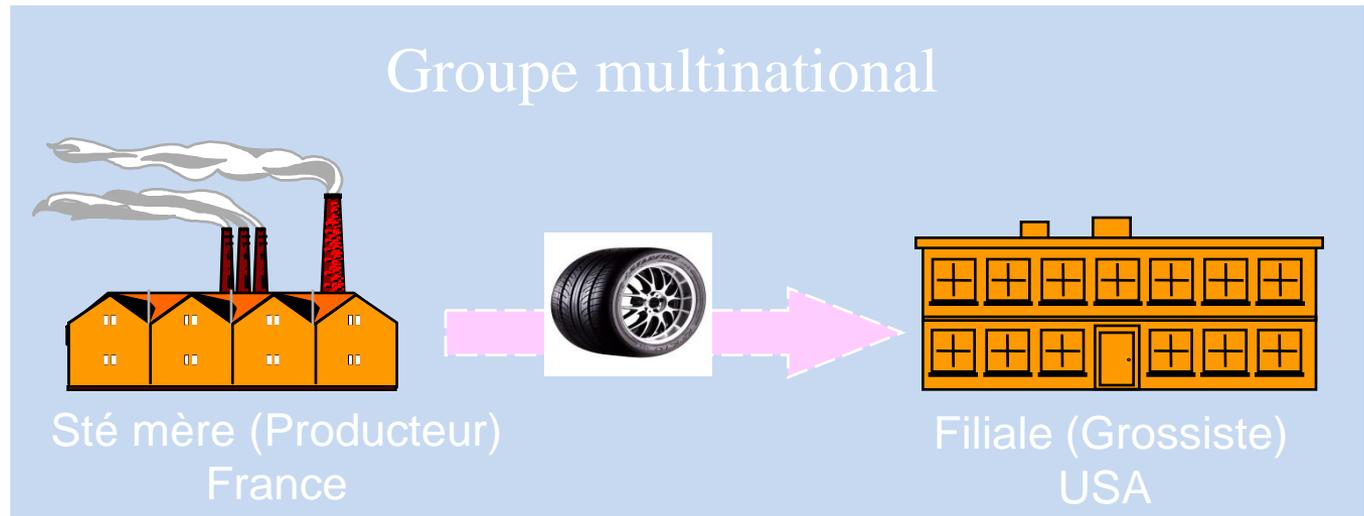
---

- Comparaison directe avec une transaction sur le marché libre réalisée dans des circonstances comparables.
- Conditions:
  - Aucune différence entre les transactions n'est susceptible d'avoir une incidence sur le prix; ou
  - Des ajustements suffisamment fiables peuvent être apportés pour supprimer les effets substantiels de ces différences.
- «Le moyen le plus direct et le plus fiable pour mettre en œuvre le principe de pleine concurrence» (§ 2.14 des Principes directeurs de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert).
- Méthode préférée à toute autre si possibilité d'identifier des transactions comparables sur le marché libre.

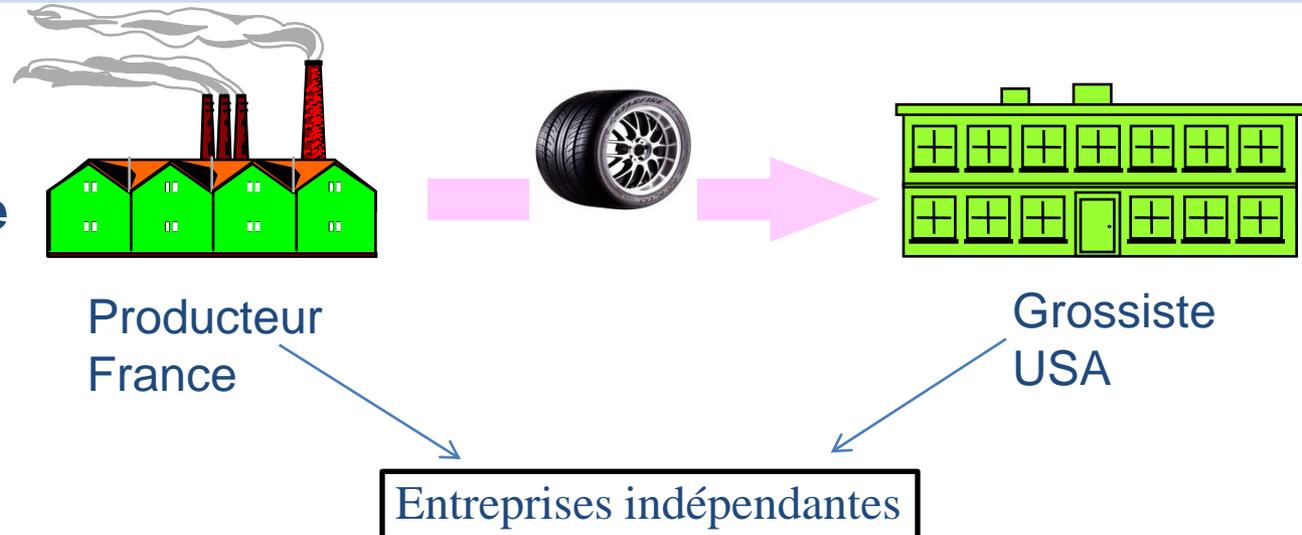


# Méthode du prix comparable sur le marché libre

**Transaction contrôlée**



**Transaction indépendante**





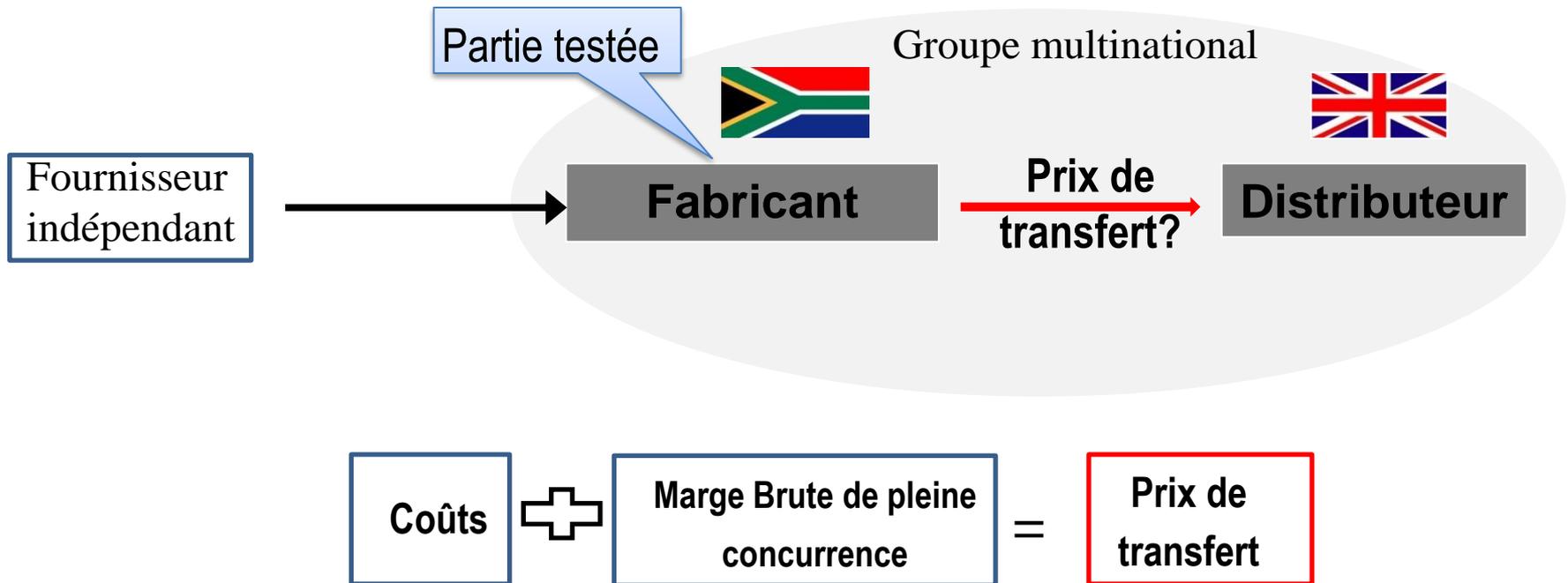
# Méthode du coût majoré

---

- Comparaison de la **marge sur coûts** réalisée par un fournisseur dans le cadre d'une transaction contrôlée à celle obtenue dans le cadre d'une transaction comparable sur le marché libre.
- Comparables internes / externes
- Détermination des coûts:
  - Coûts directs et indirects de production
  - Différences de règles comptables à prendre en considération
- Méthode particulièrement adaptée aux fonctions de fabrication et aux prestations de services effectuées à titre routinier.



# Méthode du coût majoré



- Calcul de la marge sur coûts



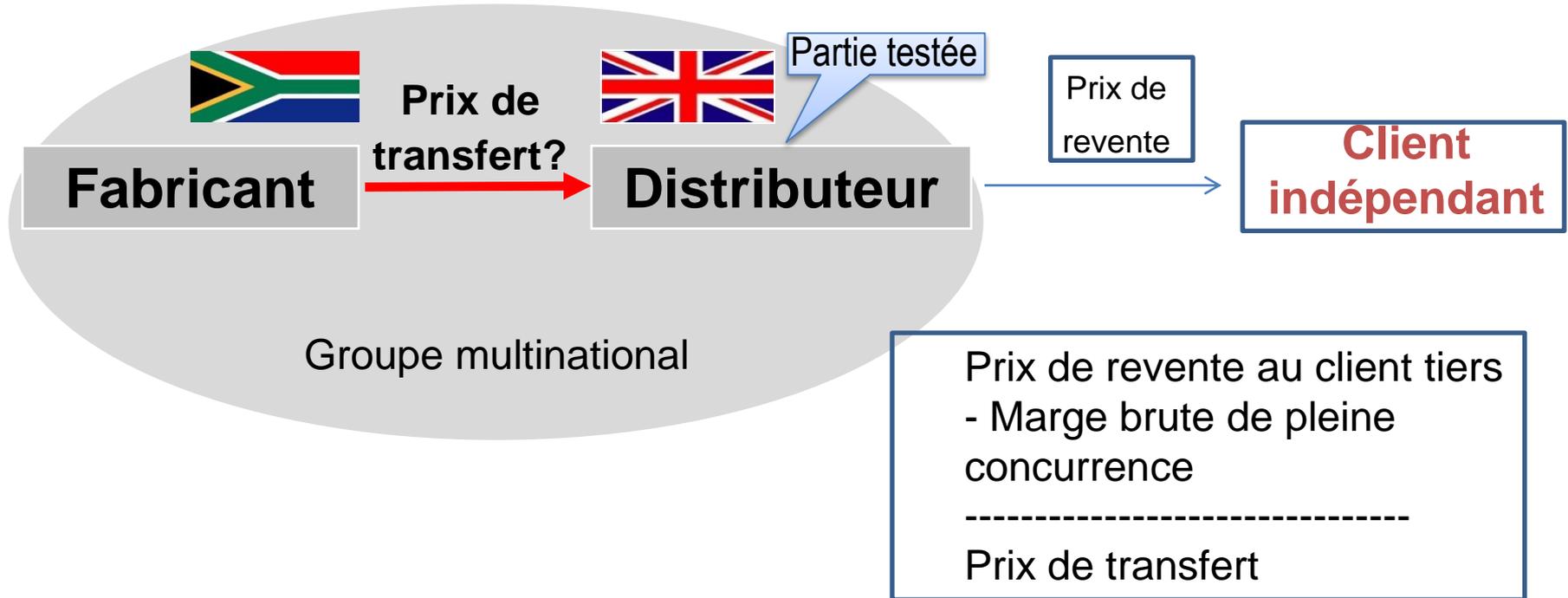
# Méthode du prix de revente

---

- Comparaison de la marge sur prix de revente réalisée dans le cadre d'une transaction contrôlée à celle obtenue dans le cadre d'une transaction comparable sur le marché libre.
- Comparables internes / externes
- Méthode particulièrement adaptée lorsque le distributeur/revendeur **n'ajoute pas de valeur substantielle au produit** (ex: distributeurs assurant une fonction de routine et n'assumant que les seuls risques propres à cette fonction).



# Méthode du prix de revente



- Calcul de la marge brute du distributeur/revendeur.



# LES METHODES TRANSACTIONNELLES FONDEES SUR LES BENEFICES

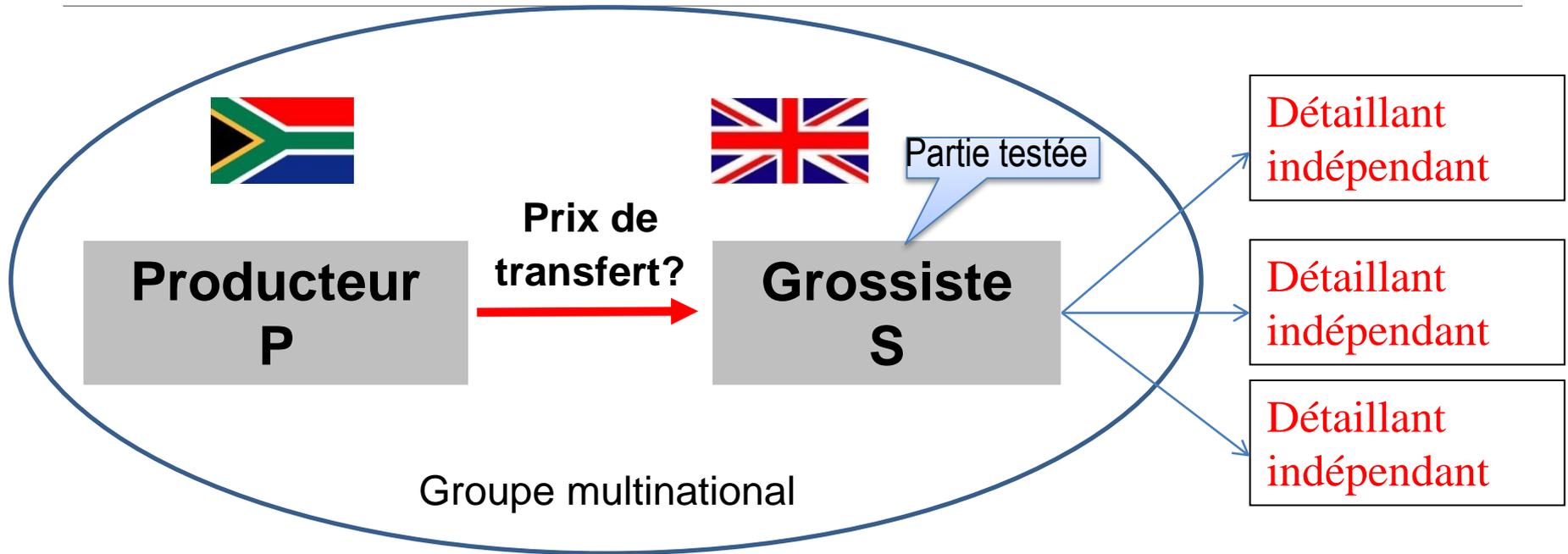


# Méthode transactionnelle de la marge nette

- Comparaison de la marge nette réalisée dans le cadre d'une transaction contrôlée à celle obtenue dans le cadre de transactions comparables sur le marché libre.
- Détermination du bénéfice net:
  - Exclusion des charges et des produits non liés à la transaction contrôlée examinée
  - Exclusion des éléments financiers et exceptionnels
- Pondération du bénéfice net:
  - Choix du dénominateur cohérent avec l'analyse de comparabilité
    - Les ventes peuvent être une base appropriée pour les activités de distribution;
    - Les charges d'exploitation peuvent être une base appropriée pour les activités de services ou de fabrication;
    - Les actifs opérationnels peuvent être une base appropriée pour les activités à forte intensité capitalistique comme certaines activités manufacturières.
  - Ratio de Berry (marge brute / charges d'exploitation)



# Exemple (1)



- La société P fabrique un jeu vidéo. Elle vend l'intégralité de sa production à ses entreprises associées qui sont des distributeurs exclusifs pour leur marché géographique respectif.
- La société S importe et distribue les jeux vidéo achetés auprès de sa société mère P.



## Exemple (2)

# Données financières de la société S

	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires (CA)	80 000	88 000	105 000
Coût d'achat des marchandises vendues	65 000	73 150	88 000
Charges d'exploitation	10 000	11 250	14 500
Résultat d'exploitation (RE)	5 000	3 600	2 500
Marge nette (RE/CA)	6,25%	4,10%	2,38%



# Exemple (3)

## Étude de comparables

	RE/CA 2006	RE/CA 2007	RE/CA 2008
Société A	7,20%	5,70%	4,20%
Société B	8,10%	8,30%	8,20%
Société C	3,90%	4,25%	4,05%
Société D	4,50%	4,65%	4,60%
Société E	6,70%	6,45%	6,55%
Intervalle	3,90% - 8,10%	4,25% - 8,30%	4,05% - 8,20%
Intervalle interquartile	4,50% - 7,20%	4,65% - 6,45%	4,20% - 6,55%
Société S	6,25%	4,10%	2,38%



# Méthode transactionnelle du partage des bénéfices

---

- Détermination du montant global des bénéfices provenant des transactions contrôlées qu'effectuent des entreprises associées puis répartition entre les entreprises associées en fonction d'une base économiquement valable.
- 3 conditions cumulatives:
  - ✓ Les transactions contrôlées sont fortement intégrées de sorte qu'elles ne peuvent pas être évaluées de manière séparée;
  - ✓ Les contributions de chaque partie sont uniques et de grande valeur ;
  - ✓ Absence de comparables fiables permettant l'utilisation des autres méthodes.



# Méthode transactionnelle du partage des bénéfices

---

## Analyse des contributions:

- Détermination du bénéfice global;
- Examen des fonctions exercées;
- Répartition du bénéfice global basée sur la répartition effective constatée pour des transactions comparables sur le marché libre;
- A défaut, répartition du bénéfice global basée sur la valeur relative des fonctions exercées par chacune des entreprises associées compte tenu des actifs qu'elles utilisent et des risques qu'elles assument.



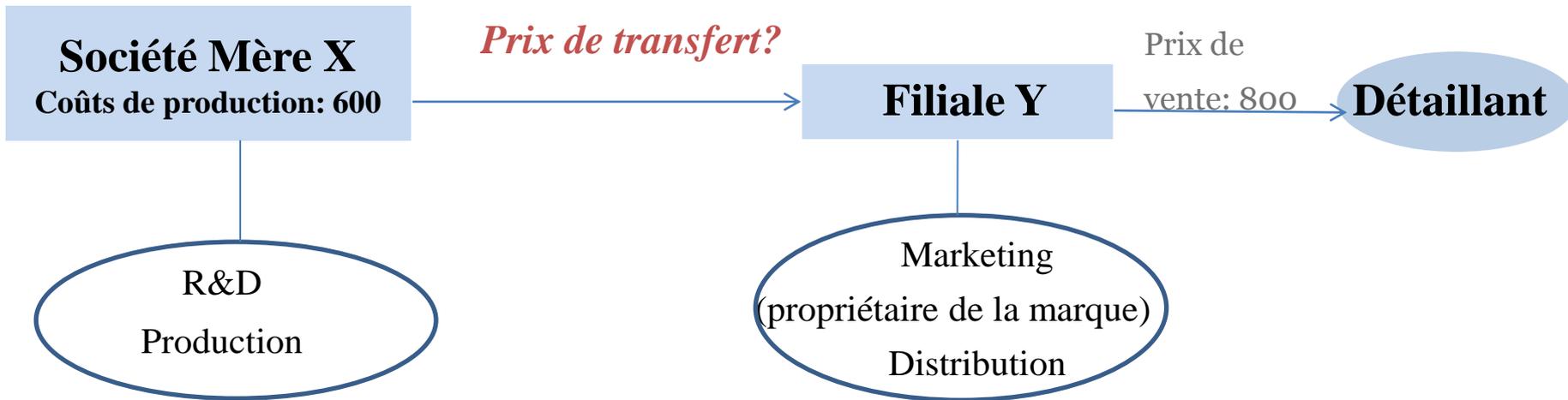
# Méthode transactionnelle du partage des bénéfices

## Analyse Résiduelle: Approche en 2 étapes

- **Étape 1:**
  - Détermination du bénéfice global;
  - Examen des fonctions exercées;
  - Utilisation des autres méthodes de l'OCDE pour déterminer le profit standard de pleine concurrence à allouer à chaque société au titre de ses fonctions/contributions non uniques.
    - *Exemple: fonction de distribution (prix de revente)*  
*fonction de production (cost plus)*
- **Étape 2:** Répartition du bénéfice (ou perte) résiduel(le) en fonction de l'analyse des contributions.
  - *Les dépenses de R&D et/ou de marketing peuvent être des critères pertinents.*



# Exemple (1)





## Exemple (2)

Société	Fonctions	Profit déclaré
Société X	Production R&D	60
Société Y	Distribution Marketing	40
Total		100

Il est supposé que la rémunération de pleine concurrence de la fonction de production (hors R&D) est égale aux **coûts supportés majorés de 2%** et que la rémunération de pleine concurrence de la fonction de distribution (hors marketing) est égale à **1% du chiffre d'affaires**.



## Exemple (3)

Société	Fonctions	Profit déclaré	Profit standard
Société X	Production R&D	60	12
Société Y	Distribution Marketing	40	8
Total		100	20

- Profit standard pour la fonction de routine de production de X = Méthode transactionnelle de la marge nette (ou prix de revient majoré) - marge de 2% sur les coûts de production soit 12 ( $600 \times 2\%$ )
- Profit standard pour la fonction de routine de distribution de Y = Méthode transactionnelle de la marge nette (ou prix de revente) - marge nette de 1% soit 8 ( $800 \times 1\%$ )



## Exemple (4)

Sociétés	Fonctions	Profit déclaré	Profit standard	Profit résiduel	Profit ajusté
Société X	Production R&D	60	12	40% x 80 = 32	<b>44</b> (12+32)
Société Y	Distribution Marketing	40	8	60% x 80 = 48	<b>56</b> (8+48)
Total		100	20	80 (100 - 20)	<b>100</b>

Le profit résiduel est alloué en fonction de la contribution en R&D de la société X et de la contribution en marketing de la société Y au profit résiduel de 80.

Contribution estimée de X au profit résiduel = 40%

Contribution estimée de Y au profit résiduel = 60%



# Critères de sélection de la méthode de détermination des prix de transfert applicable

- La méthode la plus appropriée est déterminée au regard :
  - Des forces et faiblesses respectives de chaque méthode de détermination des prix de transfert;
  - De l'analyse fonctionnelle de la transaction intra-groupe;
  - De la disponibilité d'informations fiables;
  - Du degré de comparabilité avec des transactions indépendantes.
- Parmi les méthodes OCDE et si elles sont applicables avec un degré de fiabilité identique :
  - Méthode du prix comparable sur le marché libre préférée à toute autre.
  - Méthodes traditionnelles fondées sur les transactions préférées aux méthodes transactionnelles fondées sur les bénéfices.
- Les méthodes non fondées sur les principes OCDE peuvent être utilisées lorsque les méthodes OCDE ne sont pas appropriées aux circonstances de l'espèce.



# QUESTIONS ?

